



TERMES DE REFERENCE

Cabinet d'assistance juridique pour accompagner la société civile dans la mise en place légale des médias de la société civile de Rohy

1. Contexte

L'accès à l'information est un droit fondamental pour chaque citoyen. Des informations de qualité, crédibles, équitables et apolitiques sont d'une importance capitale pour l'instauration de la démocratie, la consolidation de la paix et le développement durable de Madagascar. Or, les médias du pays sont en grande majorité contrôlés par les politiciens ou ont des intérêts politiques à défendre, ainsi forcément les informations véhiculées sont souvent biaisées, tendancieuses ou partiales.

Pour pallier à cette situation, la société civile à travers le mouvement ROHY se mobilise pour la mise en place de médias indépendants accessibles aux citoyens, à travers des canaux médiatiques complémentaires à savoir : la radio, webradio/webtv, journal. Ce media va capitaliser et renforcer les engagements des OSC à créer des espaces de dialogue et d'expression démocratique, de partage d'informations et de renforcement de la participation citoyennes, IEC, CCC, etc...

Un Cabinet d'assistance juridique ou d'avocats sera recruté pour assister et accompagner la société civile/Mouvement ROHY dans les démarches juridiques à suivre et les liens contractuels à respecter pour la mise en place de cette Société de media indépendant de la société civile.

2. Objectif

L'objectif global est d'assister et d'éclairer MSIS-Tatao dans toutes les activités juridiques et de contractualisation requises pour la mise en place légale et l'opérationnalisation de la Société de médias indépendants de la société civile constitués de webradio, webTv, presse en ligne, radio on air et presse écrite.

Il s'agit pour le Cabinet Juridique et d'Avocats de s'assurer que les

3. Objectifs spécifiques

- Analyser les textes juridiques concernés par la mise en place et l'exploitation du média indépendant de la société civile
- Analyser les droits et obligations dans l'exploitation des médias
- Analyser les différents scénarios possibles et proposer les solutions appropriées pour la mise en place légale du media indépendant de la société civile en fournissant les analyses de risques associées à chaque scénario et/ou solution proposée.



- Coordonner la mise en place légale du média indépendant de la société civile comprenant l'assistance dans la rédaction des différents contrats avec les tiers selon les scénarios adoptés.

4. Résultats attendus

- Connaissances éclairées de l'environnement juridique qui entoure la mise en place et l'exploitation des médias indépendants de la société civile
- Connaissances des droits et des obligations pour l'exploitation du média indépendant de la société civile
- Différents scénarios de mise en place légale du Media indépendant de la société civile et les contractualisations avec autres partenaires et tiers partagés et solutions appropriées déterminées.
- Media indépendant légalement constitué et contrats avec les partenaires et tiers actés/signés selon les solutions adoptées (comprenant les canevas pour les contrats des staffs du media indépendant de la société civile).

5. Livrables :

- Rapport de diagnostic
- Documents légaux des médias de la société civile y compris les contrats avec les partenaires ou tiers et un canevas pour les contrats des staffs
- Rapport de fin d'intervention

6. Profil

- Cabinet ayant une existence légale à Madagascar.
- Avoir au moins 5 années d'expériences avérées dans le domaine juridique de mise en place légale de Société.
- Ayant des expériences dans les domaines du media et/ou de la Télécommunication.
- Apte à collaborer de bonne foi avec les organisations de la société civile malagasy.

7. Dossier de candidature

Les cabinets intéressés doivent envoyer leurs dossiers de candidature composés d'une Offre technique et offre financière par mail sur l'adresse recrutement.msistatao@gmail.com au plus tard **le 20 février à 17h**. Le mail doit être présenté en français et l'objet du mail doit porter la mention « Recrutement d'un cabinet d'assistance juridique ».